

75 ARISTIDE BRIAND

Société Civile Immobilière au capital de 1000 euros

Immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 532784311

Siège social : 300 RUE DE MEULAN, 78410 - FLINS-SUR-SEINE

Ci-après dénommé "la Société",

PROCÈS VERBAL DE DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 01/09/2025, la totalité des associés de la société 75 ARISTIDE BRIAND réunis ont pris unanimement les décisions suivantes :

- la fin des fonctions de dirigeant de ZEROUALI Yacine
- l'approbation de la qualité de nouvel associé à ZEROUALI Eliès
- l'approbation de la qualité de nouvel associé à ZEROUALI Loukmane
- l'approbation de la qualité de nouvel associé à ZEROUALI Inès
- l'approbation de la qualité de nouvel associé à ZEROUALI Otmane
- l'agrément à la cession des parts sociales,
- la constatation de la cession,
- la délégation des pouvoirs en vue des formalités.

Résolution 1 - Démission de ZEROUALI Yacine

L'unanimité des associés prend acte de la démission de **ZEROUALI Yacine** de ses fonctions de dirigeant de la Société, à compter du 01/09/2025.

L'unanimité des associés lui donne quitus de sa gestion.

Résolution 2 - Approbation de la qualité de nouvel associé de ZEROUALI Eliès

L'unanimité des associés décide de donner la qualité d'associé de la Société à **ZEROUALI Eliès**, à compter du 01/09/2025.

Résolution 3 - Approbation de la qualité de nouvel associé de ZEROUALI Loukmane

L'unanimité des associés décide de donner la qualité d'associé de la Société à **ZEROUALI Loukmane**, à compter du 01/09/2025.

I2 Yr L2 E2 02 R

Résolution 4 - Approbation de la qualité de nouvel associé de ZEROUALI Inès

L'unanimité des associés décide de donner la qualité d'associé de la Société à ZEROUALI Inès, à compter du 01/09/2025.

Résolution 5 - Approbation de la qualité de nouvel associé de ZEROUALI Otmane

L'unanimité des associés décide de donner la qualité d'associé de la Société à ZEROUALI Otmane, à compter du 01/09/2025.

Résolution 6 - Agrément des cessions

L'unanimité des associés, après avoir pris connaissance des projets de cessions suivants :

- ZEROUALI Yacine entend céder à ZEROUALI Eliès la pleine propriété de 25 parts sociales,
- ZEROUALI Yacine entend céder à ZEROUALI Loukmane la pleine propriété de 25 parts sociales,
- ZEROUALI Rachid entend céder à ZEROUALI Inès la pleine propriété de 25 parts sociales,
- ZEROUALI Rachid entend céder à ZEROUALI Otmane la pleine propriété de 25 parts sociales,

autorise ces cessions.

Résolution 7 - Constatation des cessions

L'unanimité des associés approuve et constate les cessions.

L'unanimité des associés, comme conséquence de la résolution précédente, décide de modifier les statuts afin de rendre compte de la nouvelle répartition du capital social suite aux cessions.

Résolution 8 - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

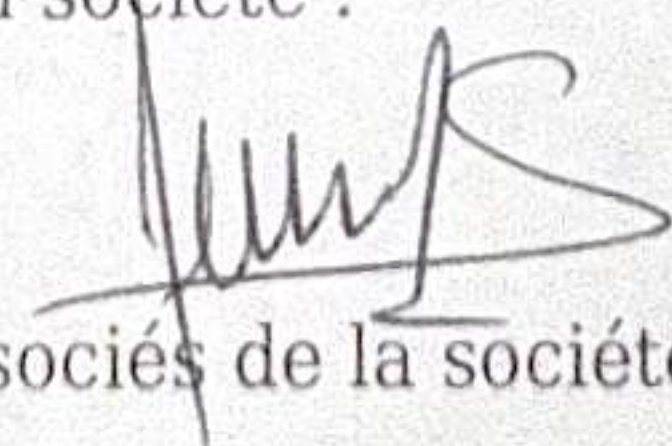
L'unanimité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui est décidé ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à FLINS-SUR-SEINE, le 01/09/2025

Nom et signature du Gérant de la société :

ZEROUALI Rachid



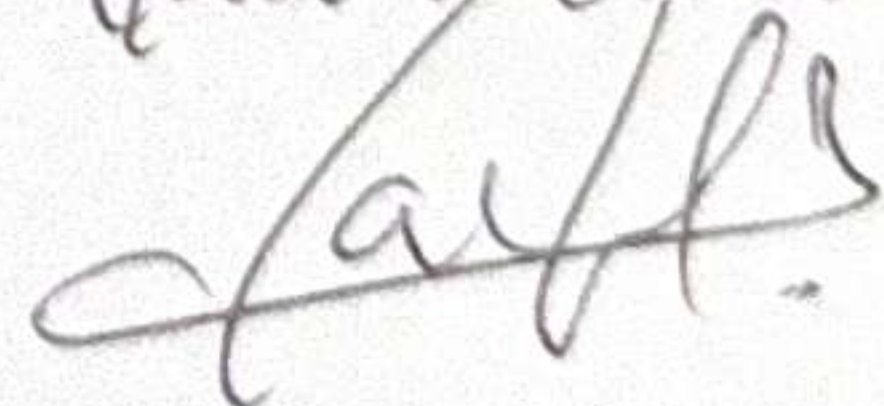
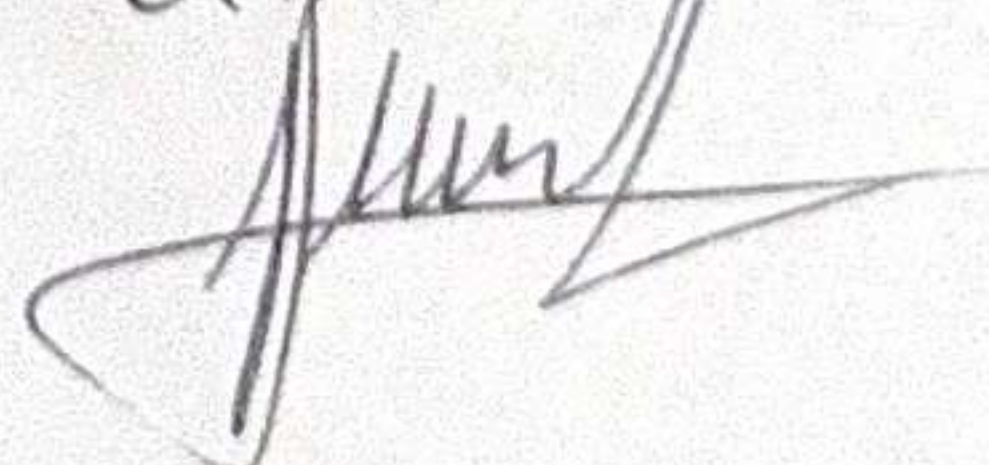
Nom et signature des tous les associés de la société :

ZEROUALI Inès

ZEROUALI Eliès

Otmane ZEROUALI

Yacine ZEROUALI



ZEROUALI Loukmane

